

2. Opérationnalisation des concepts d'informalité et élaboration des comptes des unités de production informelles : l'expérience de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun (EESI 2005)

René Aymar Bertrand Amougou, Anaclet Désiré Dzossa, Joseph Fouoking, Stéphane Nepetsoun et Joseph Tédou¹

Résumé

L'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (EESI) réalisée au Cameroun en 2005 fait suite à une première enquête menée uniquement à Yaoundé en 1993. Les notions d'enregistrement administratif et de la comptabilité formelle utilisées pour définir le secteur informel ont évolué entre les deux dates. De même le développement récent d'emploi informel semble être dorénavant une alternative plus pratique à la notion de secteur informel. Au terme de la collecte et de l'exploitation des données, nous faisons ressortir trois principaux problèmes à savoir : i) la détermination de l'univers des UPI à considérer dans l'analyse, ii) le problème de reconstitution des comptes des UPI et enfin, iii) le problème d'annualisation des agrégats économiques. C'est dans cette perspective qu'après plusieurs années de réalisation d'enquêtes sur le secteur informel en Afrique en général et au Cameroun en particulier et compte tenu du poids de ce secteur dans les économies de nos pays, il importe de faire le point sur les difficultés de collecte et d'exploitation des données, et de partager les expériences. Cette démarche vise à mieux critiquer les dispositifs d'enquêtes sur le secteur informel et à aboutir à des méthodes de collecte plus adaptées aux réalités locales.

Mots clés : *Enquêtes du secteur informel, Unités de production informelles, Comptes nationaux*

1. INTRODUCTION

Le présent article porte sur le bilan méthodologique de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI) de 2005² au Cameroun³. Après l'enquête

1 René Aymar Bertrand Amougou, Anaclet Désiré Dzossa, et Stéphane Nepetsoun sont Statisticiens à l'Institut National de la Statistique (INS), Yaoundé, Cameroon. Joseph Tédou est Directeur Général à l'INS, Yaoundé, Cameroon. Email: josephtedou@yahoo.fr.

2 Tout au long de cet article l'enquête sera notée en abrégée « EESI 2005 » ou EESI 1 s'agissant de la première de la série.

3 Pour de plus amples informations, le lecteur pourra consulter le document publié par l'INS sur le bilan méthodologique de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI)

pionnière 1-2-3 réalisée à Yaoundé en 1993, l'EESI 2005 est la première expérience menée au niveau national pour ce type d'enquête au Cameroun. L'article comporte deux parties :

- l'analyse des réponses apportées aux questions d'opérationnalisation des concepts ;
- l'élaboration des comptes d'une Unité de Production Informelle (UPI).

2. REPONSES APORTEES AUX QUESTIONS D'OPERATIONNALISATION DES CONCEPTS

2.1. Définition de l'informel : choix effectués lors du traitement de l'EESI

Suivant les recommandations formulées par le Bureau International du Travail (BIT) lors de la 13^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (1982), révisée de la 15^{ème} CIST en 1993, la définition du secteur informel retenue par le système d'enquêtes 1-2-3 est la suivante : *toute personne active occupée (au sens de la résolution de 1982 qui propose les critères de définition des populations actives occupées et non occupées), est considérée comme « chef d'unité de production informelle » dans la mesure où elle exerce, dans son activité principale ou dans son activité secondaire, en tant que patron ou pour son compte propre, une activité non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite.*

Lors de l'enquête réalisée à Yaoundé en 1993, l'enregistrement administratif au Cameroun se référait sans ambiguïté au numéro statistique encore appelé numéro SCIFE (Service Central d'Immatriculation au Fichier des Entreprises). En 1996, le numéro SCIFE a été remplacé par le numéro du contribuable issu du fichier des contribuables tenu par la direction générale des impôts. Toutefois, l'exhaustivité et la mise à jour du fichier posent encore problème. De même, les exigences du fisc en matière de comptabilité ont changé : aux régimes fiscaux du réel et de base qui coexistaient avant la réforme en 1996, sont venus s'ajouter le régime du réel simplifié et le régime de l'impôt libératoire, tous définis suivant le chiffre d'affaires de l'unité de production. Ainsi dans l'enquête EESI 2005, est considérée comme informelle, toute entreprise ne disposant pas de numéro de contribuable ou

2005 (cf. références bibliographiques).

bien uniquement soumise au régime de base ou de l'impôt libérateur mais dépourvue d'une comptabilité conforme au système comptable OHADA⁴.

Pour la phase 2 de l'enquête EESI, l'unité statistique est l'Unité de Production Informelle (UPI) non agricole. Il s'agit des activités de production des biens et services à l'exclusion des activités agricoles au sens large (l'agriculture, l'élevage y compris l'aviculture et la production de produits dérivés d'origine animale, la chasse et le piégeage, la pêche et la pisciculture). Cependant, le champ de l'enquête inclut les autres activités du secteur primaire, notamment celles relevant du monde rural comme l'extraction des ressources du sol ou du sous-sol (sable, minerais, etc.), l'artisanat de services (poterie, vannerie, fabrication de charbon, défrichage, la cueillette du vin, etc.) ainsi que les activités de sylviculture et d'exploitation forestière (production de bois de feu, etc.) dont il est difficile de dissocier les produits.

2.2. Difficultés dans l'opérationnalisation des définitions retenues

Le concept d'emploi et toutes les variables permettant d'appréhender le caractère formel/informel, en particulier la branche d'activité et le secteur institutionnel ont été difficiles à transmettre aux enquêteurs et aux ménages. De même que la nomenclature des emplois, professions et métiers s'est avérée incomplète, peu représentative des emplois dans le secteur privé et ne distinguant pas clairement les fonctions et/ou des niveaux de responsabilités. Mais les difficultés qui méritent d'être soulignées sont liées à :

- la détermination du secteur institutionnel ;
- la détermination de l'activité économique ;
- l'interprétation différente du concept d'informalité selon les institutions.

2.2.1 La détermination du secteur institutionnel

Si pour les employeurs et les indépendants les critères d'informalité ont été bien compris et définis, le secteur institutionnel des travailleurs dépendants (employés, aides familiaux, apprentis) s'est avéré plus difficile à déterminer. Ces derniers n'étant pas interrogés sur la tenue de la comptabilité écrite par l'entreprise dans laquelle ils travaillent, car ils sont peu à même de connaître l'information, seuls les deux critères de l'enregistrement et de la taille de l'entreprise ont été retenus pour les travailleurs dépendants. Aussi, tous les établissements de plus de 10 personnes ont été automatiquement considérés comme appartenant au secteur formel. Par ailleurs, l'obtention d'un bulletin de salaire n'est pas systématique au Cameroun et ne peut donc être utilisé

⁴ Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique.

comme un critère pour définir le caractère formel ou non de l'entreprise dans laquelle est employé un salarié.

2.2.2 La détermination de l'activité économique

La notion d'activité économique a posé des difficultés tant en phase 1 (enquête sur l'emploi) qu'en phase 2 (enquête sur le secteur informel). En effet, cette notion, telle que définie par le BIT, n'est pas vraiment adaptée au contexte des pays africains en raison du dysfonctionnement ou de l'absence des réglementations qui doivent régir le marché du travail. C'est pour cette raison que l'on a été amené en plus des indicateurs classiques que sont le taux d'activité et le taux de chômage à recourir à d'autres indicateurs pour mieux caractériser le marché, par exemple le sous-emploi visible ou invisible et la nature des relations entre l'employé et l'employeur.

Durant la phase 1 : la détermination de l'activité principale et secondaire constitue une des difficultés majeures. Elle requiert en effet une description détaillée de l'activité, une nomenclature adaptée et une formation rigoureuse de l'équipe d'enquête. Utilisée comme critère de stratification pour constituer la base de sondage de la phase 2, toute erreur sur la branche d'activité entraîne des erreurs qu'il est nécessaire de corriger par un re-calcul des pondérations des UPI. Quelques confusions ont été observées notamment entre certaines activités de production et de commerce (confiserie, produits à base de manioc, boulangerie) et de service (restauration). Par ailleurs, la nomenclature officielle des activités s'est révélée parfois incomplète, insuffisamment documentée et présentant parfois des anomalies.

Durant la phase 2 : les principales difficultés rencontrées ont concerné ; i) le traitement des UPI pluriactives exerçant des activités différentes sur un même lieu, ii) la détermination de l'activité principale pour les UPI dont les activités évoluent au cours de l'année et iii) les erreurs de codification liées au manque d'expérience des équipes d'enquête et aux insuffisances des nomenclatures croisées activités/produits.

Les UPI pluriactives

Une UPI peut comporter plusieurs types d'activités. Aussi, lorsque l'activité dite secondaire est aussi importante que l'activité principale, il est nécessaire de considérer l'existence de plusieurs établissements. Cette convention n'a pu être utilisée pour les unités de très petite taille en raison de la difficulté de dissocier les charges inhérentes à chaque activité. L'EESI 2005 a considéré cependant la possibilité de prendre en compte les UPI pluriactives bien que

cette option puisse entraîner un éventuel biais dans l'analyse des comptes par branche.

La détermination de l'activité principale

L'activité principale est déterminée par le produit qui génère le chiffre d'affaires le plus élevé. Mais l'activité principale d'une UPI peut changer d'une période à une autre au cours de l'année selon la conjoncture. C'est notamment le cas du bâtiment et des travaux publics.

Un autre problème concerne certaines UPI pluriactives, dont le chiffre d'affaires de l'activité supposée secondaire est supérieur à celui généré par l'activité principale. Tel est le cas de plusieurs « call-box » (cabines téléphoniques), où les ventes de cartes téléphoniques sont plus importantes. C'est aussi le cas des UPI de services de santé où les ventes des médicaments représentent le chiffre d'affaires le plus élevé. Ces UPI ont cependant été conservées dans leur activité principale de télécommunication et de santé respectivement.

Les erreurs de codification

La comparaison des branches d'activité des UPI entre les phases 1 et 2 montre un différentiel de 14 %. Ce différentiel est lié soit à des erreurs lors de la détermination de l'activité principale en phase 1, soit à un réel changement d'activité observé entre les deux phases dû à la fois au délai entre les deux collectes et dans la mesure où l'activité en phase 2 est déterminée, pour la plupart des branches, selon le principe du chiffre d'affaires le plus important au cours du mois de référence. Les branches qui présentent les écarts les plus importants sont notamment le commerce, la restauration, les services personnels, la fabrication de produits en bois assemblés, la fabrication de produits à base de manioc, la fabrication de confiserie.

2.2.3 *L'interprétation différente du concept d'informalité selon les institutions*

Les principales administrations ayant un lien avec les entreprises ont généralement une approche différente du secteur informel. Par exemple pour l'administration fiscale, les entreprises du secteur informel sont celles qui ne sont pas assujetties à l'impôt ou sont simplement soumises à l'impôt libératoire. L'Institut National de la Statistique et le ministère chargé de l'emploi s'accordent sur la définition du secteur informel suivant les résolutions du Bureau International du Travail. Le ministère chargé du développement urbain et de l'habitat renvoie cette notion aux structures de production de

biens et services installées de façon anarchique. Le ministère chargé de la sécurité sociale considère le secteur informel comme un ensemble d'unités de production non immatriculées à la sécurité sociale, etc. Enfin pour le grand public, le secteur informel fait référence à l'illégalité, ou encore aux activités souterraines ou invisibles. Ces multiples interprétations du secteur informel par les différents publics et utilisateurs rendent ainsi difficile la compréhension des résultats de l'enquête. Aussi, de nombreux efforts ont été faits pour la diffusion et l'interprétation des résultats (rapport sur le bilan méthodologique et premières analyses détaillées, conférences publiques, médias, etc.).

2.3. Le secteur informel, l'emploi informel et le travail décent

2.3.1 Contexte

Le dispositif de suivi-évaluation du Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) inclut quelques indicateurs pour le suivi de l'emploi et des revenus. Il s'agit principalement du taux d'activité, du taux de chômage, du taux d'informalité et du pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole.

Parallèlement le Cameroun a tenu ses premiers Etats généraux sur l'emploi en 2005, sur le thème suivant : «L'emploi, un axe stratégique du développement durable». Dans son discours introductif, le Premier Ministre a tenu à souligner la nécessité de faire de « l'emploi un axe et un objectif stratégique de développement durable, facteur clé de la croissance, bâti autour d'un véritable pacte national pour l'emploi décent, valorisant et librement consenti »⁵. Suite à cette manifestation, un Plan d'Action National pour la Promotion de l'Emploi et la Lutte contre la Pauvreté a été élaboré en décembre 2005 par le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP)⁶. Parmi les axes prioritaires pour lutter contre la pauvreté par la création d'emplois décents, un système d'informations et de gestion du marché de l'emploi et de la formation professionnelle a été mis en place.

2.3.2 Le secteur informel, l'emploi informel et le travail décent

Si la définition du secteur informel se conforme à des normes internationales, en revanche les critères de l'emploi informel et le travail décent restent encore

5 Discours de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des premiers Etats Généraux de l'emploi au Cameroun 2005.

6 Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

imprécis. Le BIT⁷ considère l'emploi informel comme non conforme à la législation du travail régissant les relations d'emploi, les droits et la protection des travailleurs, quel que soit l'endroit où l'emploi est exercé dans une entreprise formelle ou informelle ou dans un ménage. Aussi, l'emploi informel inclut les types d'emplois suivants :

- employeurs et travailleurs indépendants occupés dans leurs propres entreprises du secteur informel ;
- travailleurs à compte propre engagés dans la production de biens exclusivement pour l'usage final propre de leur ménage ;
- aides familiaux collaborant à une entreprise familiale, qu'elle relève du secteur formel ou informel ;
- membres de coopératives informelles de producteurs ;
- employés salariés ou non travaillant dans une entreprise formelle ou informelle non soumise au droit du travail (absence de contrat de travail, de bulletin de paie, de protection sociale (congés payés, sécurité sociale, etc.) ;
- travailleurs domestiques.

La phase 1 de l'enquête EESI contient l'ensemble des informations nécessaires pour élaborer des indicateurs sur l'emploi informel et le travail décent quel que soit le statut formel ou non de l'entreprise dans laquelle l'emploi est exercé. Le module détaillé sur la main d'œuvre de la phase 2 permet également d'analyser de façon approfondie les conditions de travail des employés dans le secteur informel en regard des performances économiques observées dans l'unité de production informelle.

2.4. Conclusion et recommandations

En définitive, le développement récent du concept d'emploi informel semble être une alternative plus pratique à la notion de secteur informel. En effet, l'emploi informel pour les dépendants est défini par rapport à la nature de la relation d'emploi (mieux connu de l'employé) et non aux caractéristiques de l'entreprise (plus connues de l'employeur). Par ailleurs, il faut distinguer l'informel non agricole de l'informel agricole afin de mieux tenir compte des spécificités de l'univers agricole, de rechercher un consensus dans l'opérationnalisation des concepts pour une mesure et une analyse pertinente du phénomène. L'INS doit jouer un rôle central dans cette opérationnalisation des concepts, en tenant compte des préoccupations des autres acteurs concernés par le secteur informel.

7 BIT (2002).

3. CHOIX ET ELABORATION DES COMPTES D'UNE UNITE DE PRODUCTION INFORMELLE (UPI)

Cette partie aborde certaines préoccupations qui se sont posées lors du déroulement de l'enquête. Elle présente ainsi des propositions d'amélioration pour les prochaines enquêtes et s'articule en deux points :

- la problématique de reconstitution des comptes à l'aide des enquêtes 1-2-3 par l'expérience de l'EESI 2005 au Cameroun ;
- la méthode d'estimation des principaux indicateurs ainsi que des procédures statistiques appliquées.

3.1 Les comptes des UPI

3.1.1 *La question de la reconstitution de la production*

Le compte de production est la première étape pour établir les performances économiques de l'entreprise. Les revenus engendrés par la production sont reportés dans les comptes suivants (compte d'exploitation, compte de revenu, compte des capitaux). La manière dont ce compte est élaboré peut exercer une influence considérable sur l'ensemble du système.

Un des principaux écueils du questionnaire de l'EESI est son orientation sur la production marchande, avec la saisie du chiffre d'affaires généré par les activités de transformation, de commerce et de service. En conséquence, la production non marchande est mal cernée.

Un autre écueil concerne le travail à façon (achat des matières premières par le client) qui se traduit pour les branches concernées par la valorisation du service rendu et non celle de la production.

3.1.2 *La production non marchande*

Dans certaines activités, la production non marchande peut représenter une proportion importante. En l'excluant du champ de production, elle réduit la valeur ajoutée de l'activité et subséquemment la structure des comptes de l'UPI et de sa branche d'activité. La production non marchande est étudiée sous trois angles : l'autoconsommation, l'autoproduction et les avantages en nature.

L'autoconsommation a été mal appréhendée dans l'EESI 2005. La consommation d'une partie de la production des UPI pour la satisfaction des

besoins du promoteur et de son ménage a été sous estimée. Parmi les 4 815 UPI enquêtées, seules 29 d'entre elles ont déclaré une autoconsommation, alors que celle-ci est en général importante dans les activités telles que le commerce, la restauration et l'industrie agroalimentaire.

L'autoproduction et le problème de la valorisation des intrants autoproduits. On a dénombré 174 unités de production ayant déclaré auto produire un ou plusieurs intrant(s), soit 3,6 % des UPI. La fabrication de produits à base de manioc, la fabrication des autres boissons alcoolisées ainsi que la fabrication des huiles brutes, sont les branches où les UPI déclarent le plus souvent une autoproduction, respectivement de 26 %, 17 % et 10 % des UPI en base brute. Ces chiffres semblent faibles au regard des réalités locales. A titre d'exemple : dans la branche fabrication de produits à base de manioc qui compte 159 UPI en base brute, 41 UPI ont déclaré produire elles-mêmes le manioc. Cependant, parmi les 118 UPI restantes, 18 UPI n'ont pas déclaré le manioc comme intrant, sans doute l'ont-elles produites elles-mêmes mais l'information n'a pas été reportée sur le questionnaire. Si toutes les informations avaient été correctes, le taux d'autoproduction dans cette branche aurait été vraisemblablement de l'ordre d'un tiers et non d'un quart comme initialement calculé.

Une des raisons de cette situation provient de la méthode de traitement des intrants autoproduits. La consigne donnée lors de la formation était de valoriser ces intrants au prix du marché local. Or la détermination du prix local est complexe, notamment lorsqu'il s'agit d'intrants communs (manioc, mil, etc.) qui sont produits par tous et ne font donc pas toujours l'objet d'une transaction commerciale. L'application de cette règle a posé des problèmes lors de la collecte, et s'est traduite dans certains cas par des taux de consommation intermédiaire plus élevés parmi les entreprises qui auto produisent, comparé à celles qui achètent les intrants. Par exemple dans la branche fabrication de produits à base de manioc, le taux de CI des UPI qui auto produisent le manioc est de 68 % contre 55 % pour celles qui achètent le manioc.

Les avantages en nature fournis aux employés ne sont pas considérés. Pour une UPI qui rémunère ses employés en partie en nature par les produits issus de son activité, cette partie de la production n'a pas toujours été prise en compte.

L'enseignement tiré de cette difficulté d'approche serait de sensibiliser davantage les enquêteurs sur la production non marchande. Dans un souci d'harmonisation et d'amélioration de la qualité des données, il serait préférable

s'il existe des relevés de prix, de ne pas laisser au promoteur la valorisation au prix du marché des biens autoproduits. Il faudrait alors relever les quantités autoproduites dans les mêmes unités que s'effectuent les relevés des prix.

Le travail à façon

La question **DC2a** (*Est-ce que certains de vos clients-entreprises vous fournissent en matières premières pour que vous les transformiez pour eux ?*) permet d'appréhender le travail à façon. Environ 7 % des unités de production ont déclaré des matières premières fournies par leurs clients. Cependant l'information chiffrée n'a pas été toujours reportée dans le module DC1A ou DC4, tableau récapitulatif des charges de l'UPI.

Au niveau comptable, les UPI ayant reçu des matières premières de leurs clients ne déclarent pas ces intrants. Cette démarche introduit un biais dans la structure de l'activité et son traitement, dans la mesure où l'UPI semble fonctionner sans matière première ni fourniture. En réalité, la production déclarée par ces UPI correspond plutôt à la valeur ajoutée. Pour obtenir le niveau de production, il faut prendre en compte les consommations intermédiaires utilisées. La valeur ajoutée n'est pas modifiée, mais la structure du compte de production est corrigée. Dans ce cas, il y a sous estimation du niveau de la production et des charges. Ces pratiques sont très fréquentes dans le BTP, la fabrication de produits en bois assemblés et de meubles et la fabrication d'articles d'habillement.

Afin d'améliorer ce point, il a été suggéré d'orienter la question **DC1a** (*Pour votre activité combien avez-vous dépensé au cours du dernier mois d'activités pour les matières premières ?*) sur la valeur des intrants utilisés et non achetés, en demandant qui a supporté le coût.

3.1.3 Problématique de la reconstitution des charges

La reconstitution des charges repose sur le tableau **DC1a**, qui enregistre les matières premières et fournitures utilisées directement dans le processus de production. Il concerne surtout les UPI de transformation et des services, éventuellement les UPI commerciales pour les produits comme les emballages utilisés. Les autres charges sont abordées dans le tableau **DC4**.

Outre le travail à façon et l'autoproduction déjà évoqués, la reconstitution des charges est rendue difficile du fait de l'estimation des charges indivisibles pour les UPI exerçant à domicile. Par ailleurs des erreurs d'affectation des charges ont été notées et de nouvelles charges ont dû être ajoutées.

2. Opérationnalisation des concepts d'informalité et élaboration des comptes des unités de production informelles : l'expérience de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun (EESI 2005)

DC 4. Quelles sont, au total, les charges de votre unité de production au cours de la période de référence ?						CADRE RESERVE A LA CODIFICATION	
N°	Charges	Période	Valeur (en Fcfa)	Valeur mensuelle (en Fcfa)	Origine	Valeur mensuelle (Milliers Fcfa)	Origine
01	Rémunérations (report MO 3)	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
02	Primes et avantages (report MO 4)	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
03	Matières premières (report DC 1a)	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
04	Coûts d'achat des produits vendus (report DC 1b)	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
05	Loyer	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
06	Eau	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
07	Gaz	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
08	Electricité	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
09	Téléphone, Internet	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	Combustibles, carburant, éclairage	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	Petit outillage et fournitures	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	Transport/Manutention, assurances	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	Réparations	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	Autres services	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Cotisations sociales, CNPS	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	Intérêts versés	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	Impôts (Patente, impôt libératoire)	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	Impôts locaux (ticket, OTVP*, etc.)	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19	Droit d'enregistrement et de bail	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	Autres impôts et taxes	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	Autres charges _____ (Préciser)	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL MENSUEL						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Code période : 1. Jour 2. Semaine 3. Quinzaine 4. Mois 5. Trimestre 6. Année

Code origine : 1. Secteur public entreprise privée non commerciale
2. Grande entreprise privée commerciale
3. Petite entreprise commerciale
4. Grande entreprise privée commerciale
5. Petite entreprise non commerciale
6. Ménage/Particulier
7. Importation

*OTVP = Occupation Temporaire de la Voie Publique

Les charges indivisibles

Les unités de production informelles qui exercent à domicile partagent certaines charges avec les ménages. Il s'agit de l'électricité, du gaz, de l'eau et du loyer. Les promoteurs de ces UPI ont du mal à imputer, au sein de cette utilisation mixte, le montant des charges destinées à l'activité. Sur l'ensemble de l'échantillon, près de la moitié des UPI exercent à domicile. Ce ratio atteint 73 % pour les UPI industrielles (hors BTP). Sur un total de 1 824 UPI exerçant à domicile, avec ou sans installation spécifique, 64 promoteurs déclarent des charges de loyer, 326 des charges d'eau et 23 des charges de gaz⁸.

Dans le cas spécifique de la restauration, il existe parfois deux lieux d'activité : le domicile où sont préparés les plats et le point de vente. Dans l'EESI, un seul lieu d'activité a été retenu, le lieu de vente pour la restauration. Ainsi, concernant cette branche d'activité, il est fort probable de constater une sous déclaration des charges indivisibles. La collaboration avec le service des comptes nationaux doit permettre de réfléchir à des procédures d'estimation de la part de ces charges imputables à l'UPI.

Erreurs d'affectation des charges

Ces erreurs concernent à la fois les confusions entre les types de tableaux à remplir et les confusions entre types de charges au sein du tableau **DC4**.

Les confusions subsistent entre **DC1a** relative à l'estimation des matières premières achetées et **DC4** récapitulant les charges de l'unité de production. Certaines fournitures comme le savon (restauration), les aiguilles (couture), etc. ont été reportées selon les cas en **DC1a**, **DC4** correspondant à l'item « petit outillage et fourniture » ou encore à l'item « autres charges ». Pour les activités de call box, l'achat des cartes de recharge, le paiement des frais d'abonnement, des frais d'entretien et de consommation ont été reportés selon les cas en **DC1a** ou **DC4** « Téléphone, Internet ».

Des confusions existent également entre **DC4** et EIF⁹. Les principales erreurs ont porté sur la distinction entre le petit outillage et les équipements, ainsi que les réparations, l'entretien et l'investissement.

8 Données brutes.

9 EIF est un module du questionnaire décrivant le capital détenu par l'UPI (équipements, investissements, financement et endettement des unités de production).

Au sein du tableau **DC4**, la distinction entre « autres charges » et « autres services » n'est pas claire. L'inconvénient étant que les deux types de charge ne sont pas traités de façon identique lors de l'établissement des comptes des unités de production. Ainsi, certains services tels que le moulage des céréales ou des tubercules, le surfilage ont souvent été enregistrés en autres charges alors qu'il s'agit d'autres services.

Pour améliorer la prise en compte des charges supportées par l'UPI, de nouveaux items devront être ajoutés au module relatif aux charges. Il faut sensibiliser à nouveau les enquêteurs sur les différents types de charges. Il reste néanmoins compte tenu de la spécificité de certaines charges et de leur traitement au cas par cas, à procéder à un contrôle rigoureux de ce tableau.

Le contrôle du compte d'exploitation

Dans l'EESI 2005, il a été demandé aux enquêteurs de contrôler la qualité des comptes lors de la collecte en calculant la valeur ajoutée et le coefficient technique. Cette consigne a permis de limiter les erreurs. Cependant elle n'a pas été suivie par l'ensemble des enquêteurs. Il est important d'effectuer un contrôle lors de la collecte à condition de ne pas trop alourdir cette opération. Un autre type de vérification doit être envisagé, mais suffisamment simple pour être compris de tous et facilement applicable.

Ainsi, un contrôle simple pourrait être opéré en comparant le total des charges au total du chiffre d'affaires. Il suffirait d'ajouter deux lignes au tableau **DC4**, pour le chiffre d'affaires total (à reporter de la section PV, module détaillant toute la production), et le revenu brut = (chiffres d'affaires – charges).

Le compte de capital

Le module EIF du questionnaire estime le capital détenu et l'investissement réalisé par l'UPI au cours de l'année. Cependant l'utilisation mixte des équipements par l'UPI et par le ménage rend parfois difficile cette estimation. Le problème est de même nature que celui évoqué au niveau des charges indivisibles.

3.2 Méthode d'estimation des principaux indicateurs ainsi que des procédures statistiques appliquées

Le calcul des indicateurs du marché du travail (taux d'activité, taux de chômage, part des emplois du secteur informel, etc.) n'a pas posé de problèmes autres que ceux déjà mentionnés plus haut à savoir : la difficulté de

compréhension du concept d'activité, de la notion de comptabilité formelle et de celle de l'enregistrement statistique par les enquêteurs d'une part et par les ménages enquêtés d'autre part. La plus grande difficulté a été l'élaboration des comptes du secteur informel et particulièrement l'annualisation des comptes des UPI.

3.2.1 Problématique de l'annualisation des comptes

L'annualisation des agrégats repose sur le rythme d'activité au cours des douze derniers mois (question **DC6a**) et les recettes minimum et maximum sur la même période (question **DC6b**). Le tableau rétrospectif sur le rythme d'activité de l'UPI ne distingue pas la non activité d'une UPI (congé, fermeture annuelle, etc.) de son inexistence (cas des UPI créées au cours des 12 derniers mois).

Les UPI irrégulières. Sur l'ensemble des 4 809 UPI enquêtées, 70 % ont déclaré une activité continue sur les douze derniers mois, 6,5 % des UPI ont eu un seul mois sans activité. Environ 14 % des UPI n'ont pas eu d'activité au cours du mois précédant l'enquête, 9 % des UPI n'ont pas eu d'activité au cours des deux mois précédant l'enquête et enfin près de 4 % n'ont pas été actives au cours des trois mois précédant l'enquête. Toutes ces UPI ont été enquêtées sur leur dernier mois d'activité. Ce résultat ne semble pas lié au milieu de résidence mais à l'extension du dispositif 1-2-3 en milieu rural. En outre, certaines UPI ont été créées au cours de l'année précédente, expliquant ainsi qu'elles n'aient pas eu d'activité sur quelques mois.

Les conséquences de cette inactivité au cours de la période de référence théorique (mois précédant l'enquête) n'ont pas été réellement évaluées. Cependant, on peut s'attendre à ce que les agrégats économiques mensuels soient biaisés, ainsi qu'à une éventuelle surestimation de la production.

Le traitement sur la saisonnalité de l'activité a permis de calculer les variables économiques au niveau annuel (chiffre d'affaires, production et valeur ajoutée). Au cours des douze derniers mois, le chef de l'UPI a renseigné sur le rythme de son activité par rapport à une recette maximum et minimum également indiquée. Ainsi, à chaque mois correspond un indicateur d'activité (**1** : *rythme maximum* ; **2** : *rythme moyen* ; **3** : *rythme minimum* ; **0** : *pas d'activité* et **9** : *non déclaré*). Environ 300 UPI ayant déclaré un mois maximum sans déclarer de minimum ou vice versa ont été corrigées après retour aux questionnaires. Il s'agissait pour la plupart des cas d'un mauvais report dans le code réponse du questionnaire.

Les opérations devraient différencier le calcul des agrégats mensuels de celui des agrégats annuels. Les agrégats mensuels ne devraient prendre en compte que les UPI qui ont été actives au cours du mois de référence, tandis que les agrégats annuels devraient tenir compte en plus de celles n'ayant pas été actives au cours du mois précédant l'enquête.

Au-delà de l'annualisation, la publication des agrégats en niveau absolu (chiffre d'affaires (CA), production, valeur ajoutée (VA), effectif des UPI) n'a pu être officialisée en raison de la non-disponibilité des résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat. Aussi, seules les structures (chiffre d'affaires moyen par UPI, production moyenne par UPI, valeur ajoutée moyenne par UPI, répartition en pourcentage des agrégats entre branches d'activités, etc.) ont été publiées. Pour faire face à cette critique néanmoins justifiée, les données en valeur de la prochaine enquête sur le secteur informel doivent impérativement être publiées.

3.2.2 Calcul des agrégats économiques (chiffre d'affaires, valeur ajoutée)

Calcul du chiffre d'affaires mensuel (CA) ($CA = PV2D + PV3D + PV4D$)

Les UPI avec un CA inférieur à 10 000 FCFA mensuel (9 % du nombre total d'UPI enquêtées) ont été systématiquement vérifiées. Environ une quinzaine d'UPI ayant un chiffre d'affaires nul a été supprimée du fichier d'analyse et d'extrapolation finale. Plus de la vingtaine d'UPI ayant un chiffre d'affaires supérieur à 4 000 000 FCFA mensuel a été systématiquement vérifiée et parfois corrigée. En effet, le chiffre d'affaires mensuel réalisé par ces quelques UPI représentait 16 % du CA total de l'ensemble des UPI de l'échantillon.

Calcul de la valeur ajoutée (VA)

La valeur ajoutée est égale à la production moins le montant des consommations intermédiaires. Cet agrégat a permis de corriger les données des UPI ayant une valeur ajoutée négative. Moins de 2 % des UPI ont été ainsi repérées et maintenues dans le fichier final.

4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le bilan des enquêtes mixtes ménages-entreprises du secteur informel en Afrique et en particulier au Cameroun, fait ressortir deux principaux problèmes : la détermination de l'univers des UPI à considérer dans l'analyse et

le problème de reconstitution des comptes des UPI. L'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) de 2005 au Cameroun, exécutée à l'échelon national, a été riche d'enseignements. En effet, en optant pour la saisie centralisée des questionnaires de la phase 1, l'établissement de la base de sondage et le tirage de l'échantillon des UPI en ne laissant pas cette responsabilité aux superviseurs régionaux, l'enquête a permis d'obtenir un taux de réponse à plus de 92 %. Quant aux difficultés courantes de reconstitution des comptes des UPI, elles portent aussi bien sur l'évaluation de la production (surtout non marchande) que sur les charges supportées en raison de l'autoproduction mal appréhendée et du non discernement entre les charges du ménage et celles de l'UPI. Grâce au bilan méthodologique détaillé, à l'expérience acquise des personnels et à une plus forte collaboration entre le service responsable des enquêtes auprès des ménages et celui des comptes nationaux, la prochaine édition de l'enquête devra sûrement bénéficier des améliorations proposées.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AFRISTAT (1999), « Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel », *Série méthodes* N°2, décembre.

Anjuennaya Njoya A., S. Guillemin, M. Mba, S. Merceron, S. Ndjomo et C. Torelli (2008), « Dynamique du marché de l'emploi à Yaoundé entre 1993 et 2005 : des déséquilibres persistants », *STATECO* N°102.

BIT/OIT (1993), « Résolution n°2 concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel », 15^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, janvier.

BIT/OIT (2002), « Travail décent et économie informelle », Rapport VI Conférence internationale du Travail, 90e session, Genève, juin.

DIAL, DSCN (1994), « L'enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé », *STATECO* N°78.

Husmanns R. (2003), « A labour force survey module on informal employment as a tool for enhancing the international comparability of data ». Présenté à la réunion 6^{ème} du groupe de Delhi.

INS (2005a), « Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005. Phase 1 : Enquête sur l'emploi. Rapport principal », Yaoundé, décembre, 93 p.

INS (2005b), « Manuel des concepts et définitions utilisés dans les publications statistiques officielles au Cameroun », 4^e édition, Yaoundé, mai, 179 p.

INS (2005c), « Les Comptes Nationaux de Cameroun 1993-2003 selon le SCN1993 ». Yaoundé, août.

INS (2006a), « Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005. Phase 2 : Enquête sur le secteur informel. Rapport principal », Yaoundé, février, 90 p.

INS (2006b), « Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005 : bilan méthodologique », Yaoundé, septembre, 54 p.

Leenhardt B. (2007), « Convergence entre enquêtes et comptes nationaux ? La stagnation du revenu par tête au Cameroun entre 1993 et 2005 », *STATECO* N°101.

Roubaud F. (1992), « Proposals for Incorporating the Informal Sector into National Accounts », *InterStat* N°6.

Séruzier M. (1996), *Construire les comptes de la nation, selon le SCN 1993*, Paris : Economica.

Vescovo A., P. Bocquier et C. Torelli (2008), « Mesure du secteur informel : sensibilité aux données manquantes et validation d'une imputation probabiliste » *STATECO* N°102.

2. Operationalization of concepts of informality and production of accounts of informal production units: the experience of the Cameroon National Employment and Informal Sector Survey (EESI 2005)

René Aymar Bertrand Amougou, Anaclet Désiré Dzossa, Joseph Fouoking, Stéphane Nepetsoun, and Joseph Tédou¹

Abstract

The National Employment and Informal Sector Survey (EESI) carried out in Cameroon in 2005 follows another survey that was conducted in Yaoundé in 1993. The notions of administrative registration and formal accounting used to define the informal sector, evolved between the two periods. Furthermore, the recent development of informal employment now seems to be a more practical alternative to the notion of the informal sector. Upon completion of the collection and exploitation of data, three main problems emerge, namely: (i) determination of the universe of informal production units (IPUs) to be considered in the analysis, (ii) the issue of reconstruction of IPU accounts and (iii) the annualization of economic aggregates. Therefore it is important, several years after carrying out a survey on the informal sector in Africa in general and Cameroon in particular, and given the importance of this sector to our countries' economies, to take stock of the difficulties of collecting and exploiting data, and to share experiences. This approach aims to promote discussions on the survey methods used in the informal sector and how to improve collection methods that are better adapted to local realities.

Key Words: *Informal Sector Surveys, Informal Production Units, National Accounts*

1. INTRODUCTION

This article concerns the methodological review of the 2005 Employment and Informal Sector Survey (EESI²) in Cameroon.³ After the initial 1-2-3

1 René Aymar Bertrand Amougou, Anaclet Désiré Dzossa, and Stéphane Nepetsoun are Statisticians at the Institut National de la Statistique, Yaoundé, Cameroon. Joseph Tédou is General Manager of the National Institute of Statistics (NIS), Cameroon. Email: josephthedou@yahoo.fr.

2 This survey is titled EESI 2005 or EESI 1, as it is the first of the series.

3 The reader may obtain further information from the document published by the NIS on the methodological review of the 2005 Employment and Informal Sector Survey.

survey carried out in Yaoundé in 1993, EESI 2005 was the first such national survey undertaken in Cameroon. After this introduction, the article presents two main sections:

- analysis of answers to questions on the operationalization of concepts; and
- preparation of the accounts of an Informal Production Unit (IPU).

2. ANSWERS TO QUESTIONS ON THE OPERATIONALIZATION OF CONCEPTS

2.1. Definition of the informal sector: choices made during the processing of EESI

According to the recommendations of the International Labor Organization (ILO) at the 13th International Conference of Labor Statisticians (1982), revised by the 15th ICLS in 1993, the definition of the informal sector according to the 1-2-3 survey system is: *any occupied labor force participant (as per the 1982 resolution which proposes criteria for the definition of occupied and unoccupied labor force participants), is considered as “head of an informal production unit” where in his main or secondary activity, s/he, as boss or on his/her own account, carries out an unregistered activity and/or an activity with no formal written accounts.*

During the survey carried out in Yaoundé in 1993, administrative registration in Cameroon referred categorically to the statistical number still called SCIFE (Central Companies Registration Service). In 1996, the SCIFE number was replaced by the taxpayer's number from the taxpayers' database at the Directorate General for Taxes. However, the exhaustiveness and updating of the database remain problematic. Moreover, the requirements of tax authorities in accounting have changed: the simplified and global tax systems have been added to the full assessment and basic tax systems that coexisted before the 1996 reform, and they are all defined according to the turnover of the production unit. In the EESI 2005 survey therefore, any enterprise without a taxpayer's number or only subjected to the basic system or the global tax but lacking accountancy that conforms with the OHADA⁴ accounting system, is considered informal.

For Phase 2 of the EESI survey, the statistical unit is the non-agricultural Informal Production Unit (IPU). This concerns activities relating to the

4 OHADA: Organization for the Harmonization of Business Law in Africa.

production of goods and services excluding agricultural activities in the broad sense (agriculture, stockbreeding including poultry farming and the manufacturing of products from animals, hunting and trapping, fishery and fish farming). However, the scope of the survey includes other primary sector activities, especially those of the rural community such as the extraction of resources from the soil or subsoil (sand, minerals, etc.), handicraft services (pottery, basketry, manufacture of charcoal, clearing, tapping, etc.) as well as silviculture and forest exploitation (production of firewood, etc.), whose products are difficult to separate.

2.2. Difficulties in operationalizing selected definitions

The concept of employment and all the variables that permit an understanding of the formal/informal character, especially the branch of activity and the institutional sector, were difficult to convey to the interviewers and households. Similarly, the nomenclature of jobs, professions and skills proved to be incomplete, unrepresentative of employment in the private sector, and not clearly distinguishing the duties and/or responsibility levels. Difficulties that should be underscored are linked to:

- determination of the institutional sector;
- determination of economic activity; and
- different interpretations of the concept of informality according to institutions.

2.2.1 Determination of the institutional sector

While the criteria for informality are clearly understood and defined for employers and independent persons, the institutional sector of dependent workers (employees, household employees, apprentices) remains more difficult to determine. Only the criteria of registration and size of enterprise were retained for dependent workers, since they were not interviewed on the keeping of written accounts by their employers (few of them have access to such information). Thus, all establishments with more than ten people were automatically classified as belonging to the formal sector. There is also the fact that obtaining a pay slip in Cameroon is not systematic and cannot for that reason be used as a criterion to define the formal character or otherwise of the enterprise in which an employee works.

2.2.2 Determination of economic activity

The notion of economic activity posed problems both in phase 1 (employment survey) and phase 2 (informal sector survey). In fact, this notion, as defined by the ILO, is not quite adapted to the African context because of the malfunction or absence of regulations governing the labor market. For that reason, in addition to the traditional indicators, the activity and unemployment rates, other indicators are used to better define the market, such as visible or invisible underemployment and the nature of relations between employee and employer.

During phase 1: Determination of principal and secondary activity constitutes one of the major difficulties. Consequently, it requires a detailed description of the activity, an adapted nomenclature, and rigorous training of the survey team. Since it is used as a stratification criterion to constitute the phase 2 sampling base, any error on the activity branch will result in errors that will have to be corrected by a recalculation of the IPU weightings. Some confusion has been noticed, especially among production and commercial activities (confectionery, cassava-based products and bakeries) and services (catering). Moreover, the official classification of activities is sometimes incomplete, insufficiently documented, and occasionally showing anomalies.

During phase 2: The main difficulties encountered concern: (i) the treatment of pluriactive IPUs carrying out different activities in the same place; (ii) determination of the main activity for IPUs whose activities change during the year; and (iii) codification errors linked to lack of experience of survey teams and to the shortcomings of cross activity/product classifications.

Pluriactive IPUs

An IPU may have several kinds of activities. Thus, when the secondary activity is as substantial as the principal activity, it becomes necessary to consider the existence of several establishments. This convention could not be used for very small units because of the difficulty of separating the specific costs of each activity. However, the 2005 EESI reviewed the possibility of considering pluriactive IPUs, even though this option could result in a possible bias in the analysis of accounts by branch.

Determination of main activity

The main activity is determined by the product generating the highest turnover. However, the main activity of an IPU may change from one period to the next during the year, depending on the economic situation. This is especially the case with construction and public works.

Another problem concerns some pluriactive IPUs whose turnover for a supposed secondary activity is higher than that generated by the main activity. Such is the case with several call boxes, which generate high sales of phone cards. It is also the case with health service IPUs, where the sale of drugs produces the highest turnover. These IPUs were however classified according to their main activities of telecommunications and health, respectively.

Codification errors

Comparing activity branches of IPUs between phases 1 and 2 reveals a 14% differential. This differential is linked either to errors made during the determination of the main activity in phase 1 or to a real change of activity between the two phases due to the delay between the two data-collecting sessions and where activity in phase 2 is determined, for most branches, according to the principle of the highest turnover during the reference month. Branches that present the greatest variances include trade, catering, personnel services, manufacture of wooden products, production of cassava-based products and confectionery.

2.2.3 Different interpretations of the concept of informality according to institution

The main administrative bodies with links to businesses generally adopt differing views of the informal sector. For example, for the tax authorities, companies belonging to the informal sector are those not subject to taxation or are simply subject to the global tax. The National Institute of Statistics and the Ministry for Employment agree on the definition of the informal sector according to the International Labor Organization resolutions. The Ministry of Urban Development and Housing, on the other hand, relates this notion to the uncontrolled establishment of structures for the production of goods and services. The Ministry of Social Security, for its part, considers the informal sector as a group of production units not registered with social security, etc. Finally, for the public at large, the informal sector represents illegality, underground or hidden activities. All these interpretations of the informal sector by different groups and users make it difficult

to understand the results of the survey. For that reason, numerous efforts have been made to improve the dissemination and interpretation of results (by publishing a report on the methodological review and first detailed analysis, public meetings, media, etc.).

2.3. The informal sector, informal employment, and decent work

2.3.1 Context

The monitoring/evaluation mechanism for the Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP) includes some indicators for monitoring employment and income. It mainly concerns the activity rate, unemployment rate, informality rate, and percentage of employed women in the non-agricultural sector.

Cameroon held its first National Conference on Employment in 2005, on the following theme: “Employment: a Key Strategy for Sustainable Development.” In his opening speech, the Prime Minister stressed the need to make “employment a strategic thrust and objective for sustainable development, key factor of growth, built around a real national pact for decent, satisfying and freely agreed upon work.”⁵ Following that event, the Ministry of Employment and Vocational Training (MINEFOP)⁶ drafted a National Plan of Action for the Promotion of Employment and Poverty Reduction in December 2005. Among the priority strategies put in place: to reduce poverty through the creation of decent jobs, a system of information and management of the employment market, and vocational training.

2.3.2 The informal sector, informal employment, and decent work

While the definition of the informal sector conforms to international standards, the criteria for informal employment and decent work remain vague. The ILO⁷ considers informal employment as not conforming to the labor legislation regulating employment relations, the rights and protection of workers wherever they work, whether in a formal or informal enterprise or in a household. Informal employment also includes the following types of employment:

5 Speech by His Excellency the Prime Minister, Head of Government on the occasion of the opening ceremony of the first National Conference on Employment in Cameroon in 2005.

6 Ministry of Employment and Vocational Training.

7 ILO (2002).

- independent employers and workers occupied in their own companies in the informal sector;
- the self-employed engaged in the production of goods and services exclusively for the final use of their own households;
- family help working in the family business either in the formal or informal sector;
- members of informal producers' cooperatives;
- paid or unpaid employees working in a formal or informal enterprise not regulated by the Labor Code (no employment contract, pay slip, social protection such as paid leave, social security, etc.); and
- domestic servants.

Phase 1 of the EESI survey contains all the necessary information to establish indicators on informal employment and decent work, irrespective of the status of the company where the job is carried out. The detailed module on the workforce in phase 2 also permits deeper analysis of the working conditions of employees in the informal sector according to economic performance observed in the informal production unit.

2.4. Conclusion and recommendations

Ultimately, the recent development of the informal employment concept seems to be a more practical alternative to the notion of informal sector. In fact, informal employment for dependants is defined in relation to the nature of the employment relation (better known to the employee) and not to the characteristics of the company (better known to the employer). Moreover, the non-agricultural informal branch should be differentiated from the agricultural informal branch to better consider the specificities of the agricultural universe, in order to reach a consensus in the operationalization of concepts and obtain a pertinent measure and analysis of the phenomenon. The NIS has a central role to play in the operationalization of such concepts, while taking into account the concerns of the other actors involved in the informal sector.

3. SELECTION AND PREPARATION OF THE ACCOUNTS OF AN INFORMAL PRODUCTION UNIT

This section addresses some concerns raised during the survey. It thus presents proposals for improvement of future surveys and comprises two sections:

- the problem of reconstitution of accounts with the help of 1-2-3 surveys using the experience of Cameroon's 2005 EESI; and
- the method for estimating the key indicators as well as applied statistics procedures.

3.1 IPU accounts

3.1.1 The production reconstitution question

The production account is the first step toward establishing the economic performance of the company. Income from production is recorded in the following accounts: trading account, income account, and capital account. The manner in which this account is prepared can considerably influence the entire system.

One of the main weaknesses of the EESI questionnaire is its focus on market output, with the recording of turnover generated by processing, commercial and service activities. Consequently, non-market output is not clearly identified.

Another weakness concerns outwork (the buying of raw materials by the client), which is reflected for the concerned branches in the evaluation of the value of the service rendered and not of production.

3.1.2 Non-market production

Non-market production can represent a substantial proportion of certain activities. By excluding it from production, it reduces the value added of the activity and subsequently the structure of IPU accounts and its branch of activities. Non-market production is studied from three angles: auto-consumption, self-production, and non-cash benefits.

Auto-consumption was misunderstood by EESI 2005. The consumption of a part of the production of IPUs for the satisfaction of the needs of the promoter and his household was underestimated. Of the 4,815 IPUs surveyed, only 29 of them declared auto-consumption, whereas this is generally important in activities like commerce, catering, and agro-industry.

Self-production and the problem of evaluating the value of self-produced inputs: 174 production units declared the self-production of one or several input(s), which represents 3.6% of IPUs. The production of cassava-based products, alcoholic drinks, as well as unprocessed oils, are branches where

the IPUs often declare self-production of 26%, 17%, and 10% respectively on a gross basis. These figures seem small in relation to local realities. For example: in the branch representing cassava-based products, which included 159 IPU on a gross basis, 41 IPUs declared that they produce the cassava themselves. However, of the remaining 118 IPUs, 18 did not declare cassava as an input. They certainly produced it themselves but the information was not recorded on the questionnaire. If all the information had been correct, the self-production rate in this branch would likely have been about one third and not one quarter as initially calculated.

One of the reasons for this situation is the method used for processing self-produced inputs. The instruction given during training was to value the inputs at local market prices. However, the determination of local prices is complex, especially concerning common inputs (cassava, millet, etc.), which are produced by all and are not always subject to commercial transactions. The application of this rule posed problems during data collection, and was translated in certain cases by higher intermediate consumption rates among self-producing enterprises, as compared to those that buy inputs. In the production of cassava-based products for example, the IC rate of IPUs that produce their own cassava is 68% compared to 55% for those that buy cassava.

Non-cash benefits given to employees were not taken into account. In the case of IPUs that partly remunerate their employees with non-cash products from their activities, this part of the production was not always taken into consideration.

The lesson drawn from this methodological approach will be to further sensitize interviewers on non-market production. For the sake of harmonization and improvement of the data quality, it would be preferable if there were price spot checks. Valuation at market prices of self-produced goods should not be left in the hands of the promoter. Self-produced quantities should be recorded in the same units as the price spot checks.

Outwork

Question **DC2a** (“*Do some of your customers/businesses supply raw materials for you to process for them?*”) helps in understanding outwork. About 7% of production units declared raw materials supplied by their customers. However, the figures were not always recorded in module DC1a or DC4, the summary table of IPU expenses.

At the accounts level, IPU that have received raw materials from their customers do not declare these inputs. This approach creates a bias in the structure and treatment of the activity, where the IPU seems to function with neither raw materials nor supplies. Indeed, the production declared by these IPUs corresponds to their value added. To obtain the level of production, intermediate consumption should be taken into account. The value added is not modified but the structure of the production account is corrected. In this case, there is underestimation of the level of production and the expenses. These practices are very frequent in the BPW sector, the manufacture of assembled wooden goods, furniture and clothing items.

To improve this, it was suggested that question **DC1a** (“*How much did you spend last month on raw materials for your activity?*”) be oriented toward the value of inputs used and not bought, while asking who bore the cost.

3.1.3 Problem of cost reconstitution

Cost reconstitution is based on Table **DC1a**, which records raw materials and supplies used directly in the production process. It concerns especially processing and service IPUs, possibly commercial IPUs for products and packaging used. The other costs are detailed in Table **DC4**.

Besides the previously mentioned outwork and self-production, cost reconstitution is made difficult by the rating of indivisible expenses for IPUs operating at home. Moreover, expense allocation errors were noted and new expenses were surely added.

Indivisible costs

Informal production units operating at home share some costs with the households. They are electricity, gas, water and rent. Within the framework of this mixed usage, the promoters of these IPUs find it difficult to allocate costs for the activity. Of the entire sample, almost half of the IPUs operate at home. This ratio rises to 73% for industrial IPUs (excluding BPW). Of 1,824 IPUs operating at home, with or without specific installations, 64 promoters declare rental charges, 326 declare those for water, and 23 for gas.⁸

In the specific case of catering, there are sometimes two places of activity: (i) the home, where meals are prepared, and (ii) the sales point. In the survey, only one place of activity was recorded, the sales point for catering. Thus, concerning this branch of activity, it is quite possible to notice

8 Crude data.

DC. EXPENDITURES AND COSTS									SPACE RESERVED FOR CODIFICATION																																											
DC 1a. How much did you spend for your activity during the last month on raw materials ?									<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 20%;">Product code</th> <th style="width: 30%;">Monthly Value (in 1000Fcfa)</th> <th style="width: 10%;">Financing</th> <th style="width: 10%;">Origin</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>				Product code	Monthly Value (in 1000Fcfa)	Financing	Origin																																				
Product code	Monthly Value (in 1000Fcfa)	Financing	Origin																																																	
1	Name of the product	Period	Unit	Quantity	Unit price (n FCFA)	Monthly value (in FCFA)	Financing	Origin																																												
2																																																				
3																																																				
4																																																				
5																																																				
6																																																				
0																																																				
MONTHLY TOTAL																																																				
DC 1b. For products sold without transformation in the course of last month of activity, how much did you spend (cost of stocks)?									<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 20%;">Product code</th> <th style="width: 30%;">Monthly Value (in 1000Fcfa)</th> <th style="width: 10%;">Financing</th> <th style="width: 10%;">Origin</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>				Product code	Monthly Value (in 1000Fcfa)	Financing	Origin																																				
Product code	Monthly Value (in 1000Fcfa)	Financing	Origin																																																	
1	Name of the product	Period	Unit	Quantity	Unit price (in FCFA)	Monthly value (in FCFA)	Financing	Origin																																												
2																																																				
3																																																				
4																																																				
5																																																				
6																																																				
0																																																				
MONTHLY TOTAL																																																				
Period code : 1. Day 2. Week 3. Fortnight 4. Month 5. Quarter 6. Year Financing code : 0. Personal funds of the IPU 1. Savings , gift 2. Supplier credits 3. Loan 4. Other Origin code : 1. Public Sector 2. Big trading private enterprise 3. Small trading private enterprise 4. Big non-trading private enterprise 5. Small non-trading private enterprise 6. Household/Individual 7. Direct importation 8. IPU itself																																																				

2. Operationalization of concepts of informality and production of accounts of informal production units:
the experience of the Cameroon National Employment and Informal Sector Survey (EESI 2005)

DC 4. What the total expenses of your unit of production within the period of reference ?						SPACE RESERVED FOR CODIFICATION	
N°	Expenses	Period	Value (in Fcfa)	Monthly value (in Fcfa)	Origin	Monthly value (in Fcfa)	Origin
01	Remuneration (carry over MO 3)	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	
02	Bonuses and allowances (carry over MO 4)	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	
03	Raw materials (carry over DC 1a)	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	
04	Purchase cost of products sold (carry over DC 1b)	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	
05	Rent	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
06	Water	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
07	Gas	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
08	Electricity	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
09	Telephone, Internet	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
10	Fuel, Lighting	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
11	Small equipment and supplies	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12	Transport/Handling, insurances	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
13	Repairs	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
14	Other services	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
15	Social contributions, NSIF(CNPS)	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
16	Paid interest	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
17	Taxes (patente, global tax)	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
18	Local tax (ticket, OTVP* etc.)	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
19	Registration and lease fees	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
20	Other taxes and duties	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
21	Other expenses _____ (specify)	<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
MONTHLY TOTAL						<input type="text"/>	<input type="text"/>

Period code : 1. Day 2. Week 3. Fortnight 4. Month 5. Quarter 6. Year

Origin code : 1. Public Sector 2. Big trading private enterprise 3. Small trading private enterprise 4. Big non-trading private enterprise
5. Small non-trading enterprise 6. Household/Individual 7. Direct importation

*OTVP = Temporary Occupation of the Public Highway

an under-declaration of indivisible costs. Collaboration with the national accounts service will permit reflection on procedures for estimating these costs chargeable to the IPU.

Cost allocation errors

These errors are the result of confusion between the kinds of tables to complete and the kinds of costs within Table **DC4**.

The confusion continues between **DC1a** on the estimation of raw materials bought and **DC4** summarizing production unit expenses. Certain supplies like soap (catering), needles (sewing), etc. were noted in **DC1a, DC4** under the item “small tools and supplies” or under the item “other expenses.” For call box operations, the purchase of phone cards, the payment of subscription fees, maintenance and consumption fees were noted in **DC1a** or **DC4** as “Telephone, Internet”.

There is also confusion between **DC4** and **EIF**.⁹ The main errors were on the distinction between small tools and equipment, as well as repairs, maintenance, and investment.

In Table **DC4**, the distinction between: “other expenses” and “other services” is not clear. The disadvantage is that both types of expenses are not treated the same during the establishment of production unit accounts. Thus, some services like the milling of cereals or tubers, edging, etc. were often recorded under “other expenses” instead of “other services.”

To better take into account the costs borne by IPU, new items must be added to the costs module. Interviewers should be sensitized again on the different types of costs. Given the specificity of some costs and the need to treat them individually, a rigorous control of this table should be carried out.

Control of operating account

During the 2005 EESI, interviewers were asked to control the quality of accounts during data collection by calculating value added and the input–output coefficient. This instruction helped to reduce errors. However, it was not respected by all investigators. It is important to exercise control during data collection provided that the operation remains simple. Another kind

⁹ EIF is a module of the questionnaire describing the capital held by the IPU (equipment, investment, financing and debt of production units).

of verification process needs to be envisaged, but one simple enough to be understood by all and easily applicable.

Thus, a simple control could be done by comparing total costs to total turnover. It would suffice to add two lines to Table **DC4** for the total turnover (to be recorded under the PV section on production and sales, which gives all production details), and gross income = (turnover minus costs).

Capital account

The EIF module of the questionnaire records the capital held and investments made by the IPU during the year. However, the common use of equipment by the IPU and the household sometimes makes this estimate difficult. The problem is identical to the issue raised under indivisible costs.

3.2 Method for estimating the principal indicators as well as applied statistics procedures

The calculation of labor market indicators (activity rate, unemployment rate, informal sector employment, etc.) has not raised any new problems apart from those mentioned above, which include: difficulty in understanding the concept of activity, the notion of formal accounting and recording of statistics by interviewers on the one hand, and by the surveyed households on the other hand. The greatest difficulty has proved to be the preparation of informal sector accounts and especially annualizing IPU accounts.

3.2.1 Problem of annualizing accounts

The annualization of aggregates is based on the pattern of activity during the last 12 months (question **DC6b**) and the minimum and maximum income over the same period (question **DC6b**). The retrospective table on the IPU pattern of activity does not distinguish an IPU's non-activity (holiday, annual closure, etc.) from its non-existence (case of IPU created during the last 12 months).

Irregular IPUs. Of the 4,809 IPUs surveyed, 70% declared continuous activity over the last 12 months, 6.5% had only one month without activity. About 14% of IPUs recorded no activity in the month preceding the survey, 9% had no activity two months before the survey, and almost 4% had no activity during the three months preceding the survey. These IPUs were all surveyed on their last month of activity. This result does not appear to be linked to place of residence but to the extension of the 1-2-3 mechanism to

rural areas. Furthermore, some IPUs had been created during the last year, which explains why they had no activity for some months.

The consequences of this inactivity during the theoretical reference period (month preceding the survey) were not really assessed. However, monthly economic aggregates can be biased, just like a possible overestimate of production.

The treatment of the seasonality of activity assisted in the calculation of annual economic variables (turnover, production, and value added). During the previous 12 months, the head of the IPU reported on his/her activity rate in relation to maximum and minimum revenue, which was also indicated. Each month thus has a corresponding activity indicator (**1. maximum rate; 2. average rate; 3. minimum rate; 0 no activity; 9. undeclared**). About 300 IPUs that declared a one-month maximum without declaring a minimum or vice-versa were corrected after studying the questionnaires. For most of them, this concerned an incorrect inscription of code in the questionnaire.

The operations ought to differentiate between the calculation of monthly aggregates and that of annual aggregates. Monthly aggregates should only consider IPUs that had been active during the reference month, while annual aggregates should also consider those that had not been active during the month preceding the survey.

Beyond the annualization, the publication of aggregates in absolute terms (turnover (TO), production, value added (VA), total workforce of IPUs) could not be formalized because of the unavailability of results for the last general population and housing census. Only structures (average turnover per IPU, average production per IPU, average value added per IPU, sharing in percentage of aggregates between branches and activities, etc.) were published. To answer this justified criticism, data for the next informal sector survey must be published.

3.2.2 Calculation of economic aggregates (turnover, value added)

Calculation of monthly turnover (TO) ($TO = PV2D + PV3D + PV4D$)

IPUs with a TO lower than CFAF 10,000 per month (9% of IPUs questioned) were systematically verified. About 15 IPUs with zero turnover were deleted from the analytical and final extrapolation file. More than 20 IPUs with a turnover higher than CFAF 4,000,000 per month were systematically

verified and sometimes adjusted. In fact, the monthly turnover achieved by these IPUs represented 16% of the total TO of all the IPUs of the sample.

Calculation of value added (VA)

The value added is equal to production minus the amount of intermediate consumption. This aggregate helped to adjust IPU data having a negative value added. Less than 2% of IPUs were thus traced and retained in the final file.

4 CONCLUSION AND RECOMMENDATIONS

The review of the mixed household-enterprise survey of the informal sector in Africa and Cameroon in particular, highlights two main problems: the determination of the universe of IPUs to be considered in the analysis and the problem of reconstitution of IPU accounts. The National Employment and Informal Sector Survey (EESI) of 2005 in Cameroon was instructive. In fact, by opting for a centralized input of phase 1 questionnaires, and by establishing the sampling base and selection of the sample of IPUs without leaving this responsibility to regional supervisors, the survey achieved a response rate of more than 92%. The routine difficulties related to the reconstitution of IPU accounts depend as much on the assessment of production (especially non-market) as on costs borne because of poorly understood self-production and the inability to distinguish between household and IPU costs. The next survey will surely benefit from the proposed improvements, thanks to the detailed methodological review, the experience acquired by personnel, and closer collaboration between services in charge of household surveys and national accounts.

REFERENCES

AFRISTAT (1999), "Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel", *Série Méthodes*, Vol. 2, December.

Anjueneya Njoya A., S. Ndjomo, S. Guillemin, M. Mba, S. Merceron, and C. Torelli (2008), "Dynamique du marché de l'emploi à Yaoundé entre 1993 et 2005 : des déséquilibres persistants", *STATECO*, No. 102.

DIAL, DSCN (1994), "L'enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé". *STATECO*, No. 78.

Hussmanns, R. (2003), "A Labor Force Survey Module on Informal Employment as a Tool for Enhancing the International Comparability of Data." Paper presented at the 6th Meeting of the Expert Group on Informal Sector Statistics (Delhi Group).

ILO (1993), "Resolution 2 on Employment Statistics in the Informal Sector," 15th International Conference of Labor Statisticians, Geneva, January.

ILO (2002), "Decent Employment and the Informal Sector," 15th International Conference of Labor Statisticians, Geneva, June.

Leenhardt, B. (2007), "Convergence entre enquêtes et comptes nationaux ? La stagnation du revenu par tête au Cameroun entre 1993 et 2005," *STATECO*, No. 101.

NIS (2005a), *Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005. Phase 1 : Enquête sur l'emploi. Rapport principal*, Yaoundé, December.

NIS (2005b), *Manuel des concepts et définitions utilisés dans les publications statistiques officielles au Cameroun*, 4th edn, Yaoundé, May.

NIS (2005c), *Les Comptes Nationaux de Cameroun 1993-2003 selon le SCN1993*, Yaoundé, May.

NIS (2006a), *Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005. Phase 2 : Enquête sur le secteur informel. Rapport principal*, Yaoundé, February.

NIS (2006b), *Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005 : bilan méthodologique*, Yaoundé, September.

Roubaud, F. (1992), "Proposals for Incorporating the Informal Sector into National Accounts," *InterStat*, No. 6.

Sérurier, M. (1996), *Construire les comptes de la nation, selon le SCN 1993*, Paris: Economica.

Vescovo A., P. Bocquier, and C. Torelli (2008), "Mesure du secteur informel : sensibilité aux données manquantes et validation d'une imputation probabiliste", *STATECO*, No. 102.